

# APERÇU COMPARATIF:

## LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

un enjeu démographique,  
social et économique

Volet 1 : La France, l'Allemagne et la Belgique



**RETRAITE PLUS**  
Plus que du conseil

Aperçu comparatif réalisé en 2014 par l'organisme Retraite Plus,  
leader de l'orientation en maison de retraite, à partir de sources internes et externes.

# Sommaire :

1. Etat des lieux démographique en France, en Allemagne et en Belgique.....	p.4
2. Etat des lieux économique en France, en Allemagne et en Belgique :Système économique, Montant moyen des retraites, Aides financières .....	p.8
3. Etat des lieux de l'hébergement en France, en Allemagne et en Belgique .....	p.13
Conclusion .....	p.18

# Introduction :

En France, le secteur des maisons de retraite est en plein essor. Cependant face à l'augmentation du nombre de personnes âgées dépendantes, les maisons de retraite manquent de lits. Plusieurs établissements affichent un taux d'occupation supérieur à 95%.

Chaque année, ce sont 21 milliards d'euros qui sont destinés au financement des politiques d'aide à l'autonomie des personnes âgées et handicapées par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie.

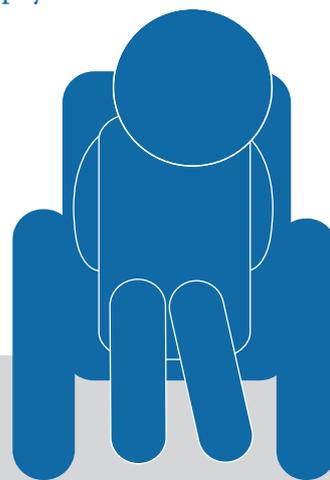
A ce montant, s'additionnent les différents financements de l'état, de la sécurité sociale et des conseils généraux. Ce qui place la France en 3ème position européenne, après les Pays-Bas et la Suède, en matière de dépenses publiques liées à la compensation de la perte d'autonomie.

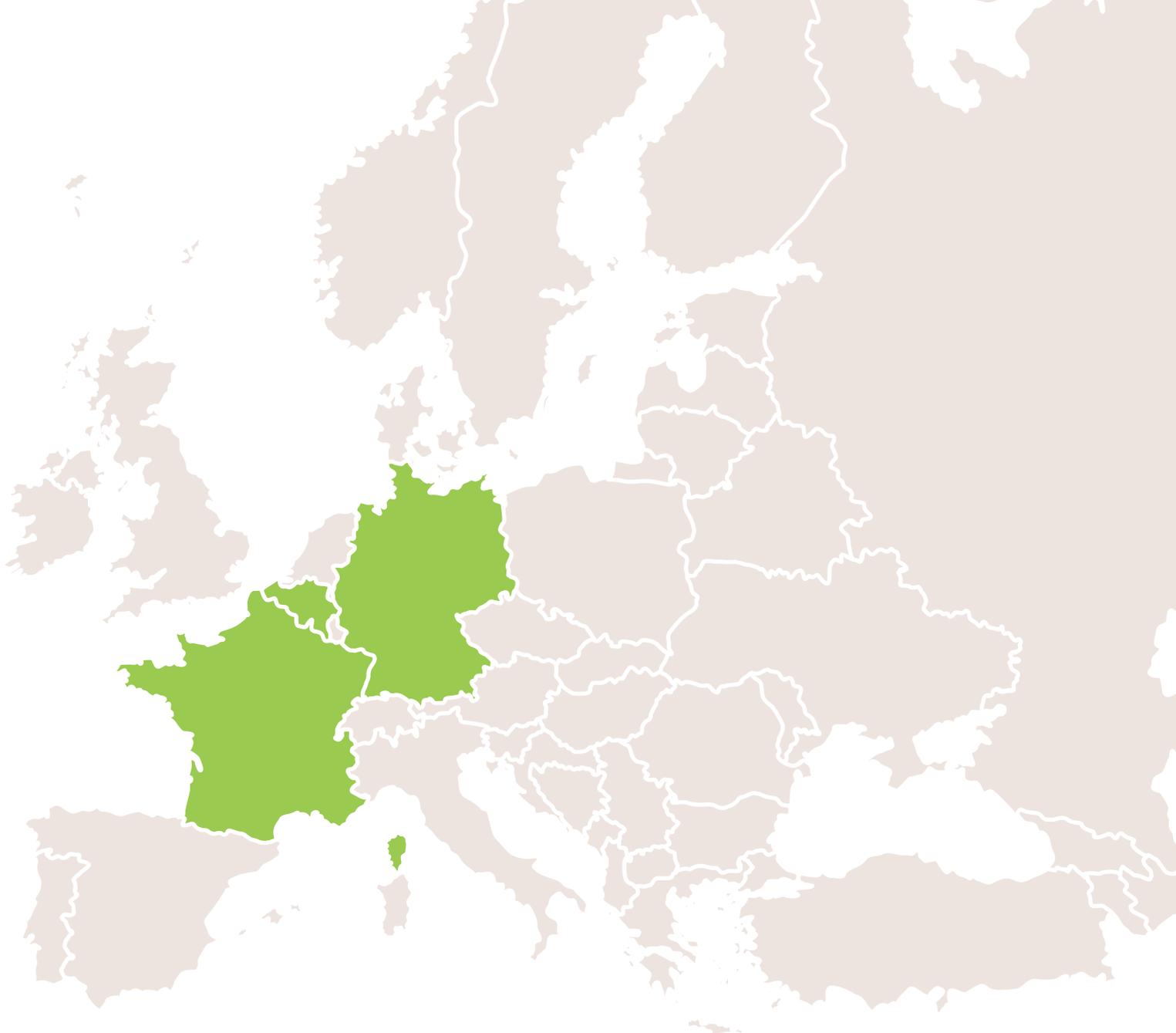
La dépendance des personnes âgées, constitue un défi majeur pour les systèmes de protection sociale. Il soulève de multiples problèmes tant démographiques qu'économiques et ce, pour la France mais également pour l'ensemble des pays européens.

Comment se porte ce secteur chez nos voisins européens ? Comment font-ils face au vieillissement de la population âgée ? Quels sont les systèmes de prise en charge des personnes dépendantes qui ont été mis en place ? Devons nous nous inspirer de certaines de leurs mesures sociales ?

Pour répondre à ces interrogations et, dans le souci d'aller plus loin, Retraite Plus a mené une étude sur le secteur des maisons de retraite en Europe et en particulier dans trois importants pays Européens avec lesquels Retraite Plus travaille depuis maintenant plusieurs années: la France, l'Allemagne et la Belgique.

Nous avons réalisé cet aperçu comparatif sur la base de données internes et externes, collectées par nos trois filiales : française, allemande et belge. Ces précieuses informations nous ont permis d'étendre notre étude démographique, économique et sociale à ces 3 pays.





## 1. Etat des lieux démographique

En étudiant les projections démographiques pour 2060, calculées pour chacun des pays européens, force est de constater que les personnes âgées représenteront une part de plus en plus importante de la population.

En effet, d'après les plus récentes statistiques, on constate que la population âgée de 65 ans ou plus devrait doubler d'ici à 2060. Elle passera de 85 à 151 millions. Quant à la population âgée de plus de 80 ans, elle devrait tripler, passant de 22 millions à 61 millions.

**Deux milliards de personnes auront plus de 60 ans en 2050.**

La population mondiale vieillit. En cause, le pourcentage de personnes âgées qui augmente plus vite que celui du reste de la population. Ceci est dû à la baisse de la natalité et l'amélioration de l'espérance de vie.



## La France

La population française comptait **63.928.608 habitants** au 1er janvier 2014 dont **11.618.361** âgés de plus de 65 ans.

Au 1er janvier 2014 la France comptait **18% d'habitants âgés d'au moins 65 ans** (+3,4 points en vingt ans). Les 75 ans et plus représentaient **9,1% de la population** (+3 points en vingt ans).

## Côté vieillissement

<b>Personnes de 65 ans ou plus :</b>	<b>1/6 de la population</b>
Proportion comparable à la moyenne européenne.	
<b>Centenaires vivant en France métropolitaine :</b>	<b>20 452 en 2014</b>
Treize fois plus qu'en 1970.	
<b>Centenaires :</b>	<b>8.49/10 sont des femmes.</b>
Chaque année la France compte 1000 centenaires de plus	

(Source : ined.fr)



[www.retraiteplus.fr](http://www.retraiteplus.fr)

## Espérance de vie :

<b>Femmes :</b>	<b>85 ans</b>
<b>Hommes :</b>	<b>78.7 ans</b>

Comme dans la plupart des pays européens, l'analyse de la démographie actuelle permet de prévoir que la France métropolitaine totalisera **73,6 millions d'habitants au 1er janvier 2060**, soit 11,8 millions de plus que lors de son recensement en 2007.

Le nombre de personnes de 60 ans ou plus aura augmenté de **10.4 millions** entre 2007 et 2060 et une personne sur trois aura plus de 60 ans.

## Pyramide des âges en 2060



Source : Insee, projections de population 2007-2060



## L' Allemagne

En Allemagne, la population totale atteint **les 80.5 millions d'habitants** répartis ainsi par tranches d'âge :

<b>40 à 59 ans :</b>	<b>24.9 Millions</b>
<b>60 à 64 ans :</b>	<b>4.9 Millions</b>
<b>Plus de 65 ans (20.9%) :</b>	<b>16.9 Millions</b>

Toujours en Allemagne, le nombre de retraités a augmenté de plus de 2 millions en 12 ans.

<b>Nombre de retraités en 2000 :</b>	<b>23.14 Millions</b>
<b>Nombre de retraités en 2012 :</b>	<b>25.18 Millions</b>



[www.retraiteplus.fr](http://www.retraiteplus.fr)

C'est en 2050, que l'Allemagne aura l'une des plus vieilles populations du monde.

Le nombre de personnes âgées de 65 ans sera deux fois plus élevé que le nombre de personnes de 20 ans.

Bien sur, l'évolution de l'état de santé de cette grande population d'âgés aura de multiples implications en terme de dépenses de santé mais aussi de dépenses destinées à faire face à la perte d'autonomie et à la prise en charge de la dépendance.



## La Belgique :

La Belgique, compte aujourd'hui **11,162 millions d'habitants**.

Chez eux aussi, la population vieillit. Le ratio démographique de la Belgique est proche de la moyenne européenne.

En effet, rien qu'à Bruxelles pourtant réputée comme étant la région la plus jeune du pays, on prévoit une augmentation de 43,5% du nombre de personnes âgées de plus de 60 ans entre 2010 et 2040!

En ce qui concerne le nombre de retraités, il est également en augmentation de 6,7 %  
121.379 travailleurs sont partis à la retraite en 2012.



## Le nombre de personnes âgées de plus de 65 ans se monte à : 2.5 Millions.

«S'occuper des seniors a un coût et à Bruxelles, les seniors, c'est la compétence de trois institutions différentes : la commission communautaire commune, la cocof et la communauté flamande. Elles se sont réunies pour commanditer une étude sur les besoins de Bruxelles dans ce domaine.

C'est l'université flamande VUB qui a réalisé l'étude, sur les besoins des seniors bruxellois en matière de logement et de services. Parmi les conclusions, un point a particulièrement étonné la ministre Brigitte Grouwels (membre de la commission communautaire commune): «Le soin à domicile devient plus cher que le soin résidentiel et ça on doit vraiment l'approfondir parce que on veut quand-même donner une bonne réponse à tous ces gens qui veulent rester le plus longtemps chez eux».

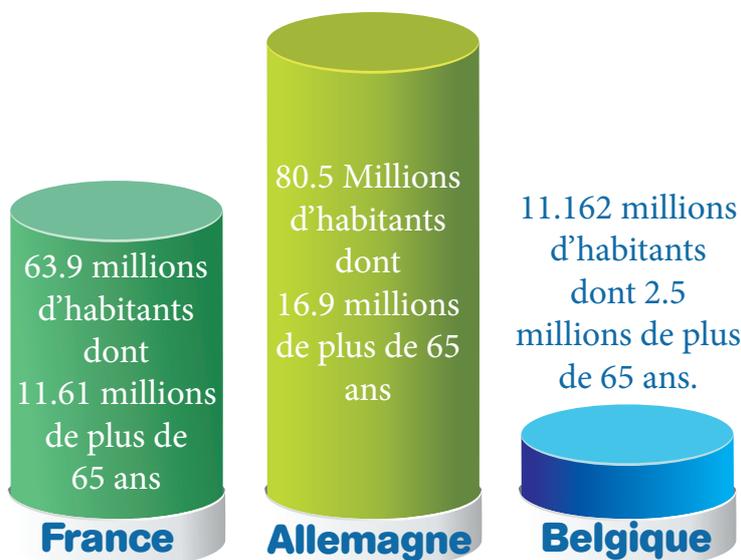
Pour la commission communautaire française, le secrétaire d'Etat Rachid Madrane est du même avis: «Il faut trouver aujourd'hui des alternatives à la maison de repos et soins, donc on a les aides à domicile. Et ce que nous essayons de développer à la cocof c'est ce qu'on appelle le centre de jour.»

Article tiré du site : [www.rtbfb.be](http://www.rtbfb.be)

## Projections démographiques (en millions d'habitants)

	2013	2020	2030	2040	2050	2060	2070	2080
<b>UE</b> (28 pays)	507	512	518	523	525	522	520	520
<b>Belgique</b>	11,12	11,82	12,88	13,91	14,75	15,40	16,02	16,61
<b>Danemark</b>	5,60	5,77	6,05	6,27	6,41	6,53	6,66	6,79
<b>Allemagne</b>	82	80	79	77	74	71	67	65
<b>Grèce</b>	11	10,70	10,09	9,59	9,13	8,58	8,06	7,69
<b>Espagne</b>	46	45	44	44	45	46	46	47
<b>France</b>	65	67	70	72	74	75	77	78

(Sources : Statistics Explained Eurostat European Commission)



## 2. Etat des lieux économique : Les Systèmes de Retraite

Du fait de la réduction des naissances et de l'allongement de l'espérance de vie, les systèmes de retraite en Europe ont dû s'adapter. En effet, il y a actuellement moins de cotisants et plus de retraités. Ce problème est encore plus crucial en Allemagne et en Italie puisque dans ces deux pays la natalité est en nette diminution depuis une trentaine d'années.

### A SAVOIR

Les montants des pensions sont très différents d'un pays à l'autre, puisque certains pays ont d'importantes retraites par capitalisation et que les durées de cotisation varient énormément.

### La France

#### 1. Système de retraite

En ce qui concerne le système des retraites, la France serait en tête avec un niveau de vie des plus de 65 ans beaucoup plus élevé que celui de la population des autres pays d'Europe.

En ce qui concerne les durées de cotisation minimum, celle de la France est plus élevée qu'ailleurs.

### A SAVOIR

La réforme de Jean-Marc Ayrault de 2013 prévoyait d'augmenter la durée de cotisation à 43 ans en 2025. Auparavant, Éric Woerth l'avait déjà fait passer à 41 ans et trois mois.

Pour comparer, voici le nombre d'annuités de cotisations exigées pour les autres pays d'Europe :

<b>Angleterre :</b>	<b>30 annuités</b>
<b>Allemagne :</b>	<b>35 annuités</b>
<b>Belgique :</b>	<b>35 annuités</b>
<b>Espagne :</b>	<b>35 annuités</b>
<b>France :</b>	<b>41.25 annuités</b>
<b>Italie :</b>	<b>36 annuités</b>
<b>Grèce :</b>	<b>40 annuités</b>



## 2. Retraite moyenne : 1040 euros

Selon la CNAV, le montant de la retraite moyenne qui concerne 13 millions de personnes est de 1040 euros mensuels.

Ce qui est préoccupant, c'est que le tarif moyen d'une place en maison de retraite se situe :

- entre 3 000 euros et 5 000 euros , pour Paris intra-muros ;
- entre 1 700 euros et 3 500 euros pour l'Ile-de-France ;
- entre 1 400 euros et 2 800 euros pour la province .

## 3. Aides financières et reste à charge des familles

Il existe des aides financières pour aider les familles à faire face au coût de l'hébergement en maison de retraite : l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), l'aide sociale à l'hébergement (ASH) et l'aide au logement. Mais force est de constater qu'en France, le reste à charge pour un hébergement en maison de retraite reste encore beaucoup trop élevé.

Pour l'ensemble des français, l'entrée dans un établissement d'accueil pour personnes âgées reste, en raison de son coût, encore trop difficile d'accès. Beaucoup trop cher pour 97% des personnes interrogées (TNS-Sofres). Comment comprendre de tels écarts entre Paris et la Province ? L'offre et la demande ? Et surtout quelles solutions envisager pour pouvoir héberger dignement un parent devenu dépendant ?

De fait, 76% des français estiment qu'ils ne peuvent assumer le coût moyen de 2200 euros mensuels. Et pour cause, deux salaires minimum seraient nécessaires pour pouvoir honorer la seule charge d'un parent hébergé en maison de retraite ou en EHPAD. Seuls 18% des sondés affirment qu'ils peuvent l'assumer sans grande difficulté...

Pour autant, lorsque le placement s'impose, notamment quand pour des raisons de santé et de sécurité le maintien à domicile n'est hélas plus possible, alors l'entrée en Ehpad doit pouvoir se faire dans les meilleures conditions et avec le maximum d'aides possibles.

### Un «reste à charge» encore trop élevé

Commence alors pour les familles concernées, un véritable parcours du combattant: Trouver une place disponible, si possible proche de son domicile, et se lancer dans les méandres de l'administration pour faire valoir ses droits auprès des organismes compétents.

Les tarifs des maisons de retraite sont répartis en trois catégories: L'hébergement, la dépendance et les soins.

Si les soins sont pris en charge à 100% par l'assurance maladie, la dépendance est évaluée selon la grille Aggir et facturée en fonction de celle-ci. C'est la partie hébergement qui pèse le plus lourd. En effet, elle comprend le logement, à savoir les frais d'hôtellerie, la restauration, l'entretien et les loisirs ainsi que l'encadrement médical et la surveillance de jour et de nuit. Celle-ci reste à la charge du résident de l'EHPAD. Néanmoins, elle peut-être atténuée par l'aide sociale versée aux établissements publics ou habilités à l'aide sociale et dans ce cas, les listes d'attente sont parfois très longues.



## En Allemagne :

### 1. Système de retraite

En Allemagne, on peut déjà partir à la retraite à partir de 63 ans avec 35 annuités de cotisation et les salariés ayant 45 années de cotisation pourront continuer de partir à 65 ans à taux plein. Dans le cas des personnes reconnues comme invalides avant le 16 novembre 2000, elles peuvent prendre leur retraite à 60 ans si elles justifient de 35 années de cotisation.

Depuis 2001, le système de retraite en Allemagne, a été réformé avec un taux de remplacement, ramené de 70 % à 64 % du salaire moyen. D'ici 2030 pour les salariés du privé, le taux de cotisation à la retraite publique devrait passer de 19 à 22 %.

**Récemment, une nouvelle réforme des retraites a été adoptée. Elle devrait coûter 60 milliards d'euros et ne fait pas l'unanimité y compris au sein de la coalition d'Angela Merkel.**

**Cette nouvelle réforme prévoit la possibilité pour certains salariés de partir à la retraite dès l'âge de 63 ans, au lieu des 67 ans qui seront la norme. Elle prévoit également l'augmentation du montant des retraites pour les mères de famille.**

### 2. Retraite moyenne en Allemagne : 1 200 euros

Le montant de la retraite moyenne en Allemagne est d'environ **1200 euros** mensuels selon un sondage Retraite Plus. L'hébergement en maison de retraite pour une personne âgée dépendante coûte 3000 euros par mois.

Plus exactement : la fourchette de prix se situe entre 2000 et 4000 euros par mois selon le niveau de médicalisation des établissements.

<b>Revenus des retraités des plus de 65 ans :</b>	<b>9% de moins que le revenu moyen de la population.</b>
<b>Taux de pauvreté des plus de 65 ans :</b>	<b>14.1% total (12.1% d'hommes et 15.9% de femmes).</b>

En Allemagne, 6 millions de retraités disposent de moins de 500 euros par mois de pension de retraite.

**25.18 millions de personnes reçoivent une rente pendant environ 19 années jusqu' à leur mort.**

### 3. Aides financières et reste à charge des familles :

Face à des tarifs en maisons de retraite qui ne cessent d'augmenter et à des pensions de retraite qui stagnent, les retraités allemands, dans l'impossibilité de faire face aux frais engendrés par un hébergement en maison de retraite, font une demande d'aide de soins à l'État.

Déjà en 2010, l'État Allemand avait versé 3,4 milliards d'euros, à 410 000 personnes. Cette somme, correspondant à la prise en charge des retraités dépendants par la collectivité, a augmenté de 5% en un an.

La loi du 26 mai 1994 sur l'assurance dépendance, entrée en vigueur le 1er janvier 1995, couvre toutes les formes de pertes d'autonomie, indépendamment de l'âge.

Obligatoire, l'assurance dépendance est adossée au régime d'assurance maladie : toute personne affiliée au régime légal d'assurance maladie ou à un régime privé est automatiquement affiliée à la caisse dépendance rattachée à son régime d'assurance maladie.

La loi de 1994 distingue trois niveaux de dépendance, en fonction desquels les prestations (soins corporels, aide ménagère, etc.) sont octroyées. Les bénéficiaires de l'assurance dépendance légale

peuvent choisir entre des prestations en nature, dispensées à domicile ou en établissement, et des prestations en espèces. Ils peuvent aussi combiner les prestations en nature et les prestations en espèces. En revanche, les assurés d'une caisse privée ne peuvent percevoir que des prestations en espèces. L'octroi des prestations est indépendant des ressources des intéressés. (source : <http://www.robert-schuman.eu/fr/questions-d-europe/0196-la-prise-en-charge-de-la-dependance-dans-l-union-europeenne>)



#### A savoir :

Cette aide de l'État est réservée aux plus démunis et à ceux qui n'ont pas de famille. Dans le cas de personnes aux ressources insuffisantes mais ayant des descendants, l'État allemand peut obliger les descendants à payer le reste à charge.

## En Belgique :

### 1. Système de retraite

Le système de retraite en Belgique est dominé par un régime public de retraite par répartition, auquel s'ajoutent des pensions facultatives, assurées à la fois par des fonds de pension professionnels et des contrats individuels de capitalisation, qui représentent à eux deux 15 % des pensions versées environ.

Dans le secteur privé, on peut partir à la retraite à l'âge de 65 ans. Il existe également la possibilité de prendre une retraite anticipée à l'âge de 60,5 ans si on justifie d'une carrière professionnelle de 38 annuités.

Depuis la réforme de 1997, l'âge légal de départ à la retraite a été égalisé pour les hommes comme pour les femmes et a été fixé à 65 ans.

### 2. Retraite moyenne : 1250 euros selon un sondage Retraite Plus

Le montant de la pension moyenne en Belgique est de 1250 euros selon un sondage Retraite Plus. On observe cependant d'importants écarts entre les hommes et les femmes.

#### Selon les derniers chiffres de l'Atlas belge des pensions datant de 2010 :

"La pension mensuelle du premier pilier des pensionnés belges s'élève en moyenne à 1.220 euros. Cette moyenne cache cependant des divergences importantes. Les hommes pensionnés (1.444 euros) perçoivent une pension du premier pilier qui est notablement plus élevée que celle des pensionnées (1.037 euros). Par ailleurs, nous observons aussi que plus le pensionné est âgé, plus bas est la moyenne de sa pension légale. Les bénéficiaires d'une pension de retraite reçoivent mensuellement en moyenne 1.290 euros, alors que pour les bénéficiaires d'une GRAPA, ce montant n'est que de 742 euros. Au sein des bénéficiaires d'une pension de retraite, l'on remarque également de grandes disparités. Les indépendants pensionnés touchent mensuellement une moyenne de seulement 569 euros, tandis que chez les fonctionnaires pensionnés, la pension de retraite légale se monte à 2.227 euros."

(Source : <http://statbel.fgov.be>)

© FGTB Fédérale (Fédération Générale du Travail de Belgique)

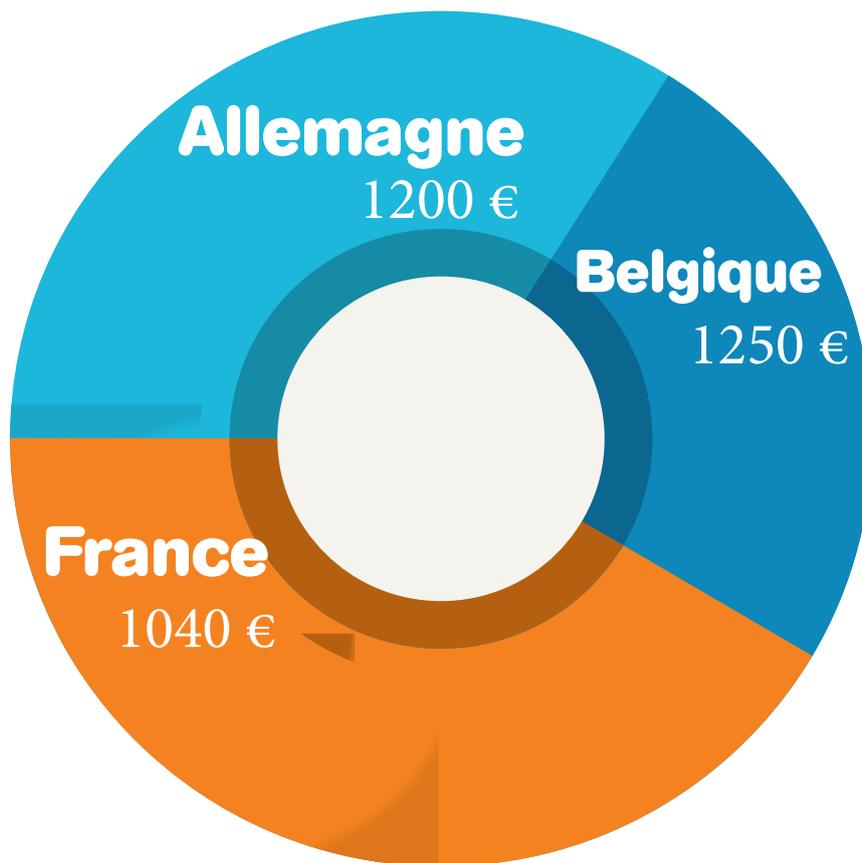
### 3. Aides financières, et reste à charge des familles :

#### Les aides de l'État :

Les aides de l'État en faveur des personnes âgées hébergées en maison de repos et de soins, telles que la GRAPA (Garantie de Revenus aux Personnes Âgées) et l'APA (Allocation pour Personne Âgée) sont allouées aux personnes de plus de 65 ans disposant de revenus insuffisants. Quand la famille ne peut participer aux frais d'hébergement, le CPAS peut intervenir selon certaines modalités : hypothèque des biens, perception de la pension ou de la rente ...

Le Centre Public d'Action Sociale attribue également à la personne âgée hébergée un certain montant pour «l'argent de poche». Il varie d'une CPAS à l'autre. Toutes les ressources sont prises en compte.

### Récapitulatif des montants moyens des retraites :



[www.retraiteplus.fr](http://www.retraiteplus.fr)



### 3. Etat des lieux de l'hébergement : les Maisons de Retraites

En France, les tarifs pratiqués par les maisons de retraite sont en constante augmentation et les places disponibles se font de plus en plus rares.

Cet énorme déséquilibre entre l'offre et la demande préoccupe le gouvernement.

Mais qu'en est-il des autres pays Européens ? Sont-ils tous logés à la même enseigne?

Voici un état des lieux du secteur des maisons de retraite en Europe, qui en dit long !



Voici le résultat d'une enquête menée en 2012 par la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) et par la Caisse nationale de solidarité: le prix d'une place en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes(EHPAD) est, en moyenne de **2900 euros par mois** (soins de ville financés par l'assurance maladie compris).

**Pour être exact : Le coût total d'une place d'hébergement permanent en EHPAD, couvert par les résidents et leur famille, les conseils généraux et l'assurance maladie, est estimé à 34 707 € par an, soit 2 892 € mensuels en 2012. (Calculs basés sur des données de 2012).**

Le coût total par place peut être détaillé en fonction des 4 activités de l'EHPAD : hôtellerie, accompagnement, soins dispensés et vie sociale :

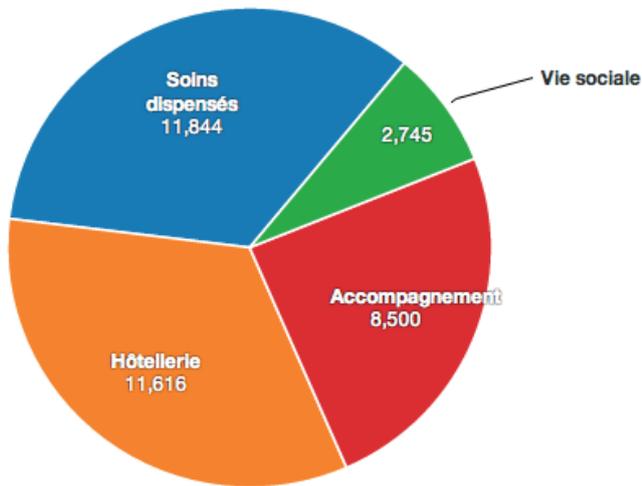
Les coûts liés aux soins dispensés (11 844 €) représentent un tiers du coût total dont 6% de soins de ville financés par l'assurance maladie.

Les coûts liés à l'hôtellerie (11 616€) représentent également un tiers du coût total. L'accompagnement consomme un quart du coût total (8 500 €).

Enfin, 8% du coût total (2 745 €) est consacré à l'activité de vie sociale dont la définition varie d'un établissement à l'autre.

Voici comment se décompose cette facture annuelle :

<b>Coûts liés aux soins dispensés (11 844)</b> - Soins dispensés pris en charge par l'Ehpad (9387) : 28% - Soins de ville pris en charge par l'assurance maladie (2007) : 6%	<b>34% du total</b>
<b>Frais d'hôtellerie (11 616 euros)</b>	<b>33% du total</b>
<b>Accompagnement dans les actes de la vie quotidienne (8 500)</b>	<b>25% de l'ensemble</b>
<b>Dépenses relatives à la vie sociale des résidents (2745)</b>	<b>8% du total</b>



### L'offre en établissements d'hébergement pour personnes âgées en 2011 :

Entre 2007 et 2011, le nombre d'établissements pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), a considérablement augmenté. A la fin 2011, les 7 752 EHPAD totalisaient déjà 82 % des places, contre 75 % en 2007.

## L'HEBERGEMENT : LES CHIFFRES



**550 000**

C'EST LE NOMBRE DE PLACES EN MAISON DE RETRAITE, EHPAD ET FOYERS LOGEMENT. IL ÉTAIT DE 450 000 EN 2006.



**21%**

DES PLACES SE TROUVENT DANS DES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS À BUT LUCRATIF



**96%**

C'EST LE TAUX MOYEN D'OCCUPATION EN ÉTABLISSEMENT.



**83 ANS ET 10 MOIS :**

C'EST L'ÂGE MOYEN À L'ENTRÉE EN ÉTABLISSEMENT



**51%**

DES PLACES POUR PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES SE TROUVENT DANS DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS



**17 600**

C'EST LE NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES MÉDICO-SOCIAUX (ESMS) EN FRANCE ACCUEILLANT OU ACCOMPAGNANT DES PERSONNES ÂGÉES OU HANDICAPÉES.



**28%**

DES PLACES SONT SITUÉES DANS DES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS À BUT NON LUCRATIF



[www.retraiteplus.fr](http://www.retraiteplus.fr)

(SOURCE CNSA: CAISSE NATIONALE DE SOLIDARITÉ POUR L'AUTONOMIE)

## En Allemagne :

### Les maisons de retraite en Allemagne

D'après les chiffres de l'Office fédéral des statistiques, les tarifs des maisons de retraite sont en hausse depuis déjà 7 ans. Cette augmentation des tarifs est de 1,5% chaque année et si ces augmentations de tarifs continuent, «le système allemand de prise en charge des personnes dépendantes est sur le point d'imploser», comme le prévoient certains spécialistes.

Le nombre de personnes dépendantes devrait doubler en 2050 pour atteindre le chiffre de 4,7 millions. Cela signifie qu'un Allemand sur quinze sera dépendant en 2050 !

Le problème, est qu'en Allemagne également, le système de prise en charge est aujourd'hui bien loin de donner satisfaction. En effet, la prise en charge dans une maison de retraite coûte trois fois plus cher qu'en Europe de l'Est. Dans le même temps, le personnel soignant qualifié manque cruellement : «Il manquera 500 000 aides-soignants dans les maisons de retraite allemandes en 2030. Nous allons avoir de considérables problèmes de prise en charge si rien ne se passe», déclare Heinz Rothgang, de l'institut ZES de l'université de Brême.

La solution pour de nombreux allemands, est d'envoyer les personnes âgées dans les pays de l'Est comme la Hongrie, la Slovaquie ou la Pologne où le prix des maisons de retraite tourne autour de 1 100 euros par mois pour une personne dépendante.

Le choix est vite fait si l'on ne dispose que d'une petite retraite de 600 euros par mois, à laquelle on ajoute les 700 euros de l'allocation dépendance.

### A SAVOIR :

Les maisons de retraite en Allemagne sont majoritairement des maisons lourdement médicalisées destinées à être intégrées lorsque la personne âgée devient très dépendante. En effet, c'est la condition pour pouvoir toucher l'aide de l'état allemand qui est variable selon le degré de dépendance de la personne âgée.





## En Belgique :

Le coût pour une maison de repos dans le domaine privé varie entre 1000 et 3000 euros selon un sondage **Retraite Plus**.

La Flandre (Nord de Belgique) et la Wallonie (cote Sud de Belgique) sont saturées, seule Bruxelles la capitale, a de la disponibilité dans les Maisons de Retraite.

La Belgique compte au total **2000 établissements** pour une capacité d'accueil totale de **130 000 places** environ, réparties ainsi :

**65 325** en Maison de Repos et de soins (MRS) et **64 255** en Maison de Repos (MR). (Dans le privé, c'est le français ORPEA qui est leader avec 41 MR en Belgique soit 3500 lits.)

En 2012 déjà, le prix moyen de l'hébergement en MR et MRS en Belgique était de : **41,25 euros** par jour soit **1254,70 euros** mensuels. Il varie selon les régions, le standing et le statut (public, privé, ou autre).

Ainsi, le montant mensuel est de **1423 euros** en Flandres, de **1326 euros** à Bruxelles et de **1143 euros** en Wallonie.

A cela il convient d'ajouter les frais médicaux, la kinésithérapie et le pédicure (environ 300 euros mensuels en moyenne) et les suppléments tels que la coiffure, l'entretien du linge, le téléphone, les boissons hors repas (environ 100 euros) et l'on obtient facilement un total mensuel de :

**1800 euros.**

(Source : SFP Economie)





## EXEMPLE DE MADAME X HÉBERGÉE DANS UNE MAISON DE REPOS PRIVÉE EN RÉGION BRUXELLOISE :

Pour une chambre individuelle de 18 M<sup>2</sup>,  
salle de bains comprise, sa facture se décompose comme suit :

### Coût de l'hébergement :

**48,43 euros/ jour**

soit 1452 euros par mois

### Frais fixes :

Abonnement TV (10 euros)

linge (40 euros)

Téléphone (20 euros)

Télévigilance (23 euros)

### Frais médicaux :

Médicaments (70 euros)

Médecin (50 euros)

Kiné (150 euros)

Pédicure (20 euros)

**Total : + de 1800 euros mensuels**



[www.retraiteplus.fr](http://www.retraiteplus.fr)

Le problème majeur en Belgique est surtout le manque de places . Ce qui entraîne un délai d'attente d'environ 7 mois en moyenne, parfois un an pour trouver une place disponible en maison de repos.

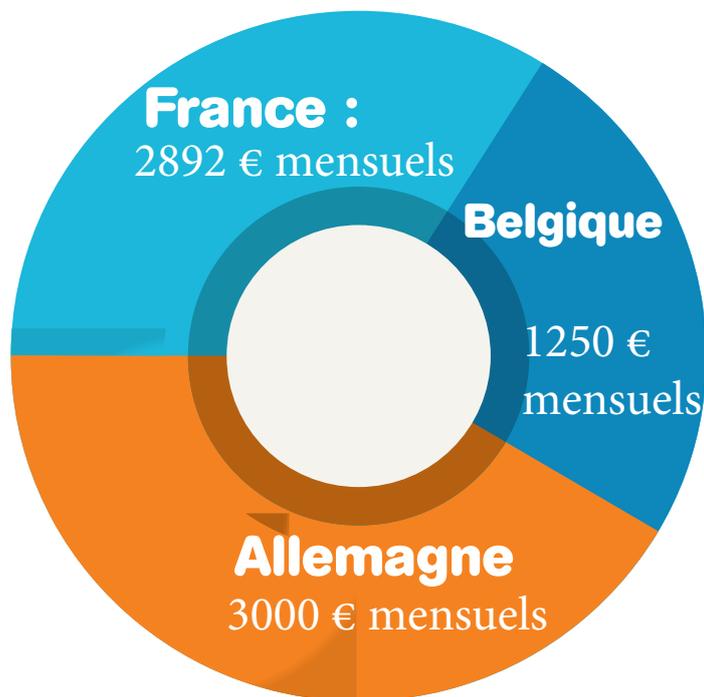
C'est un des grands défis du vieillissement de la population puisqu'en 30 ans la part des plus de 60 ans a augmenté de 5% et le risque de décès a été réduit de 40% entre 70 et 80 ans, de 30% entre 80 et 85 ans et de 15% entre 85 et 90 ans. Si bien que l'on estime que le nombre de personnes de plus de 60 ans dépassera les 5 millions en 2050 contre 2,5 millions aujourd'hui sur un total de 11 millions d'habitants à l'heure actuelle en Belgique.

Or l'offre disponible est d'environ 130 000 places. Pour faire face, il faudrait créer environ 5000 places immédiatement et 76 000 places d'ici 2050, selon des sources officielles.

L'âge moyen d'entrée en maison de repos et de soins belge est de 83 ans, dans un état de santé assez dépendant de soins.

Il convient de noter que malgré le coût parfois important que peut représenter l'hébergement en maison de repos pour une personne âgée, situé entre 1000 et 3000 euros mensuels selon les cas, souvent à la charge de sa famille, ce tarif est demeuré stable ces dernières années. La moyenne du prix de la journée en EHPAD n'a pas augmenté plus que l'inflation. Et c'est précisément grâce aux investissements conséquents entrepris par les autorités compétentes dans ce secteur. Le budget alloué aux soins des personnes âgées est passé du simple au double : De 674,3 millions d'euros à 1320,9 millions d'euros. Une politique de soutien qui s'impose face au vieillissement de la population, puisqu'aujourd'hui la Belgique compte 500 000 personnes âgées de plus de 80 ans sur 10 millions d'habitants.

## Graphique récapitulatif : tarifs moyens d'hébergement :



[www.retraiteplus.fr](http://www.retraiteplus.fr)

### Conclusion

La France doit faire face aux challenges du vieillissement, mais elle n'est pas la seule! En effet, si la France se situe dans la moyenne par rapport aux deux autres pays étudiés tant par les tarifs pratiqués en maison de retraite que par les montants des pensions, l'Europe entière est concernée et devra relever ces défis !

Les évolutions démographiques des âgés et celles de leur état de santé sont communes à tous les pays Européens. Les seules variations observées relèvent du pouvoir d'achat des retraités et de leur niveau de vie.

Les pays étudiés dans ce premier volet ont tous adopté un système de retraite par répartition : Une population active de plus en plus restreinte cotise pour une population de retraités de plus en plus nombreuse. Ce qui explique pourquoi les pensions de retraite moyennes de ces 3 pays sont sensiblement les mêmes.

En ce qui concerne le secteur des maisons de retraite, celui-ci semble rencontrer partout les mêmes difficultés: manque de lits (Belgique, France), hausse des tarifs (Allemagne, France).

Néanmoins, la Belgique semble être celui des 3 pays étudiés qui gère le mieux le financement de la dépendance. En effet avec une retraite moyenne de 1250 euros et les aides de l'état, il reste possible de financer un hébergement en maison de retraite dont le coût varie entre 1000 et 3000 euros par mois selon le degré de médicalisation de l'établissement.

Quels sont donc les facteurs qui pourraient expliquer ce constat ? Pourquoi les maisons de retraite belges affichent des tarifs moins prohibitifs que ceux des maisons de retraite françaises et allemandes ?

Nous avons retenu 3 pistes intéressantes :

1. L'INAMI : équivalent de la sécurité sociale en France, attribue un budget à toutes les maisons de repos qu'elles soient publiques ou privées. Elles sont donc toutes subventionnées par l'état.

2. L'immobilier en Belgique est deux fois moins cher qu'en France, ce qui influe directement sur les tarifs des maisons de retraite.

3. En Belgique, les tarifs des maisons de retraite sont réglementés.

« Les établissements d'accueil pour personnes âgées ne peuvent appliquer de hausse de prix ou de hausse de marges sans demande préalable. Toute hausse de prix appliquée aux résidents qui sont transférés dans un nouveau bâtiment, une nouvelle extension, un bâtiment existant transformé, doit également faire l'objet d'une demande de hausse de prix sur base d'un dossier complet justificatif. » (Source : <http://economie.fgov.be>)

C'est ce qui explique pourquoi, malgré le problème du manque de lits, la Belgique ne souffre pas d'un trop grand écart entre le montant des pensions de retraite et le coût de l'hébergement en maison de retraite.

**En France, la question de la réglementation des tarifs des maisons de retraite a déjà été abordée au moment de l'élaboration de la loi sur l'autonomie. Son application pourrait peut-être solutionner, en partie, le problème du financement de la dépendance en France !**

**Une autre solution au problème du financement de la dépendance, serait-elle de suivre l'exemple allemand et envoyer ses retraités à l'étranger où les établissements sont près de trois fois moins chers ? Ou bien trouver des solutions alternatives comme les Pays bas qui font appel à la population et au bénévolat pour chercher des pistes d'économies ? Cela semble difficilement envisageable !**

**Les pays adoptant un système de retraite capitaliste doivent-ils faire face aux mêmes difficultés ?**

Quoi qu'il en soit, la seule augmentation en valeur absolue de la population des âgés et surtout des très âgés suffit à elle seule à faire de l'autonomie et de la prise en charge, une question incontournable et surtout urgente.

## Bibliographie

### Sources :

- Étude de Françoise Iannoy et Barbara Lipszyc : le vieillissement en Belgique : données démographiques et implications économiques.
- Les personnes âgées et leur santé : Besoins, représentations, comportements,... (2ème partie) D. DOUMONT Fr. LIBION A. DECCACHE Juin 1999
  - site <http://www.drees.sante.gouv.fr/personnes-agees,47.html>
  - Site Retraite Plus Belgique
  - Cahier pro Retraite Plus
- Site <http://www.cairn.info/revue-gerontologie-et-societe-2013-2-p-13.htm>
- Site [http://www.lemonde.fr/societe/article/2013/08/28/la-france-est-le-pays-le-plus-generoux-du-monde-avec-ses-retraites\\_3467399\\_3224.html](http://www.lemonde.fr/societe/article/2013/08/28/la-france-est-le-pays-le-plus-generoux-du-monde-avec-ses-retraites_3467399_3224.html)
  - SPF Economie
  - Institut ZES de l'université de Brême
- CNSA : Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie
  - DREES
  - Site [www.rtbf.be](http://www.rtbf.be)
- Statistics Explained Eurostat European Commission
  - INSEE 2014
  - Zned.fe
- <http://www.robert-schuman.eu/fr/questions-d-europe/0196-la-prise-en-charge-de-la-dependance-dans-l-union-europeenne>

Aperçu comparatif réalisé en 2014 par l'organisme Retraite Plus, leader de l'orientation en maison de retraite, à partir de sources internes et externes.